

Assemblée Générale de la Société de chasse de Javols en mairie le 9 février 2014 à 10h

Une quinzaine de chasseurs étaient présents au rendez-vous.

Le président délégué en quelques mots remercie les présents; puis fait le compte rendu de la saison. Le quota des attributions a été réalisé sans problème. Le gibier chevreuil et cerf en quantité nous ont permis d'assurer les tableaux possibles.

Pour la saison prochaine nous espérons pouvoir obtenir 14 chevreuils et 8 cervidés ils nous semble que cette demande est très raisonnable vu la prolifération de ces deux types de gibier. Le trésorier présente les comptes de la société arrêtés au 31 janvier 2014. L'équilibre est assuré. Une marge positive s'en dégage. Cela permet d'envisager des projets pour la saison à venir. Le budget est voté à l'unanimité.

La charge du garde particulier arrive à expiration, le président délégué propose que le renouvellement soit reconduit au titulaire actuel. Pas d'opposon, le dossier sera donc adressé à la sous préfecture pour suite à donner.

Il est nécessaire qu'un règlement intérieur soit mis en forme, il a pour but principal de faciliter les relations entre chasseurs et surtout pas de compliquer la vie de notre société. Le principe est accepté par tous les membres présents. Dans ce règlement une grande place sera réservée à la sécurité. Ce règlement sera présenté à la vente des cartes pour la saison prochaine à chaque chasseur au paiement de la cotisation.

Le chef de battue doit être couvert par une assurance complémentaire en regard des responsabilités qui lui incombent. Il est proposé que cette assurance soit prise par la société de chasse de Javols pour chaque chef de battue potentiel vue que plusieurs chasseurs sont titulaires de cette certification et qu'ils peuvent un jour ou l'autre être amené à prendre cette responsabilité.

Le repas annuel de la chasse est prévu pour le 16 mars. Les courses seront organisées par les deux chasseurs qui comme par le passé, vu leur expérience savent tout ce qu'il faut pour assurer une pleine réussite de cette journée.

Le prix est fixé à 17€. Ce repas est ouvert à tout le monde de la chasse mais aussi à tous ceux qui veulent passer un moment de convivialité et d'amitié. Une publication dans la presse locale est prévue pour une information la plus large possible.

La présence de monsieur Christian MALAVIEILLE à cette assemblée nous a permis d'apprendre que la bâtiment de stockage de la commune est lancé, que les travaux vont démarrer au mois d'avril. Une partie de ce bâtiment sera loué à la société de chasse, une convention reste à établir. Ce type de convention nous est recommandée par monsieur Alain ASTRUC qui était venu se joindre à notre assemblée.

Il y aura un lâché de faisans de tir 120 pièces en 4 lâchés de 30 toutes les 2 semaines à partir de la date de l'ouverture générale

Le tir des chevreuils sera possible en battue à partir du 5 octobre mais uniquement au plomb.